

Les demandes d'inscription doivent nous parvenir avant le 31 mai 2025. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Compte-tenu du nombre limité de places, vous recevrez exclusivement par mail en premier lieu une confirmation de votre inscription. Tout dossier non complet ne pourra être accepté. Une feuille de route détaillée de l'organisation et du déroulement général sera communiquée en suite de la validation de votre inscription. Pour les stagiaires mineurs, après validation, une fiche sanitaire devra être complétée.

À REMPLIR EN MAJUSCULE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

Instrument :

Établissement musical fréquenté :

Professeur :

Niveau :

PAIEMENT

Je verse ci-joint un acompte de 30% représentant les droits d'inscription soit:

- 136€ pour les mineurs et jeunes de 18 à 25 ans
- 125€ pour les majeurs en demi-pension
- 187€ pour les majeurs en pension complète

Je réglerai le solde au plus tard le 15 juin 2025 soit:

- 320€ pour les mineurs et jeunes de 18 à 25 ans
- 290€ pour les majeurs en demi-pension
- 435€ pour les majeurs en pension complète

Possibilité de règlement en plusieurs fois sans frais. Nous consulter.
Chèques établis à l'ordre de «Musique au Fil de l'Indre».
Une attestation de paiement pourra être établie sur simple demande.

Fait à :

Le :

Signature : (du représentant légal pour les mineurs)

Bulletin à renvoyer par mail à : inscriptions.mafil36@gmail.com
ou par courrier : Musique au Fil de l'Indre - Mme Fanny Christiaen
15 rue du Clos de la Tortière - 36240 ÉCUEILLÉ

Musique au fil de l'Indre



L'association "Musique au Fil de l'Indre" se réserve le droit de modifier le programme sans préavis pour des motifs pédagogiques et organisationnels, de proposer d'autres intervenants en cas d'impossibilité de dernière minute, sans aucune contrepartie envisageable quelle qu'elle soit.

Pour toute annulation en cas de force majeure de la part des organisateurs, l'ensemble des frais de stage seront remboursés aux stagiaires. Pour toute annulation de la part des stagiaires, et ce quel qu'en soit le motif, les frais de stage seront remboursés, jusqu'au 15 juin, avec retenue du montant de l'acompte versé correspondant au traitement du dossier. Au-delà du 15 juin, l'intégralité des frais de stage sont dus et sont conservés par Musique au Fil de l'Indre.

L'ACADÉMIE MUSICALE EST AGRÉÉE PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

Association Musique au Fil de l'Indre : Yannick OVIDE, Directeur de stage

Tél : 06 26 95 48 54

E-mail : inscriptions.mafil36@gmail.com

www.aufildelindre.com



Musique au fil de l'Indre

#6

ACADÉMIE MUSICALE D'ÉTÉ

STAGE D'ORCHESTRE D'HARMONIE

VENDREDI 18 AU VENDREDI 25
JUILLET 2025

SITE NATURAPOLIS
CHÂTEAUX (36)

Renseignements & inscriptions
www.aufildelindre.com



Direction musicale & pédagogique :
Pierre Deville & Oussama Mhanna

Directeur de stage :
Yannick Ovide

LE PROJET

L'Académie "Musique au Fil de l'Indre" souhaite réunir des élèves, à partir de 10 ans, qu'ils soient en 2e ou 3e cycle ou bien en voie de professionnalisation, ou tout autre musicien ayant le niveau requis, et d'enrichir leur pratique musicale autour d'enseignants diplômés et d'artistes de renommée. Issus d'écoles de musique ou de conservatoires, les élèves sont invités à porter un autre regard sur leur apprentissage en rencontrant de nouveaux professeurs et en découvrant de nouvelles pratiques.

ORGANISATION

L'Académie débutera le vendredi 18 juillet à 14h30 et se terminera le vendredi 25 juillet à l'issue du concert de clôture donné à 18h. Elle se tiendra sur le site Naturapolis de Châteauroux. L'esprit du stage repose sur l'alternance entre travail en pupitres, travail d'orchestre et instants de détente.

POUR LES MINEURS

L'hébergement est organisé et obligatoire sur le site Naturapolis de Châteauroux. La répartition se fait dans des chambres de 2 personnes. En dehors des temps d'enseignement assurés par l'équipe pédagogique, une équipe d'animation et d'encadrement répondant aux normes établies par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDJSCS) a pour mission d'encadrer et d'animer la vie quotidienne et les activités de loisirs ainsi que de garantir la sécurité physique et morale des mineurs.

POUR LES MAJEURS

Deux formules sont possibles. L'Académie peut être choisie en demi-pension (seul le déjeuner du midi est compris) ou en pension complète (avec hébergement). Des petites formations de musique de chambre pourront être proposées dans les temps hors orchestre. Les groupes seront formés quelques jours avant le début du stage en fonction des inscriptions. L'hébergement se fera sur le site Naturapolis de Châteauroux, dans des chambres individuelles (espace douche commun).

FRAIS D'INSCRIPTION

Mineurs et jeunes de 18 à 25 ans révolus* : 456€
(pension complète, 8 jours)

Majeurs : 415€ (demi-pension - repas du midi uniquement - 8 jours)

Majeurs : 622€ (pension complète, 8 jours)

* Remise accordée pour les fratries : le plus jeune bénéficie d'un tarif réduit à 415€ (pension complète 8 jours). Valable uniquement pour les mineurs et jeunes jusqu'à 25 ans révolus.

PROGRAMME

(donné à titre indicatif. Celui-ci est susceptible de modifications)

VENDREDI 18/07

- 14h30 : accueil des stagiaires
- 15h30 : début du stage / présentation des équipes
- 16h00 : déchiffrage en tutti
- 20h30 : soirée de bienvenue

SAMEDI 19/07

- 9h à 12h : répétition
- 15h à 17h : détente au plan d'eau de St Genou
- 17h30 à 19h30 : répétition sur place
- 20h : concert sur le site du plan d'eau de St Genou dans le cadre du Festival #6 **

DIMANCHE 20/07

- 9h à 12h : répétition
- 14h à 16h30 : répétition
- 17h30 : concert à Mézières-en-Brenne dans le cadre du Festival #6 **
- 21h : soirée proposée par les animateurs

LUNDI 21/07

- 9h à 12h : répétition
- 14h à 17h : répétition
- 17h à 20h30 : temps libre
- 20h30 : soirée proposée par les animateurs

MARDI 22/07

- 9h à 12h : répétition
- 14h à 17h : répétition
- 17h à 20h30 : temps libre
- 20h30 : soirée proposée par les animateurs

MERCREDI 23/07

- 9h à 12h : répétition
- 14h à 15h30 : temps libre
- 16h30 : raccord concert à Saint-Maur
- 18h30 : concert des stagiaires à Saint-Maur*

JEUDI 24/07

- 10h : répétition publique au marché de Mézières-en-Brenne*
- 14h à 17h : après-midi détente organisé par les animateurs
- 18h à 20h : répétition
- 20h30 : soirée de fin de stage

VENDREDI 25/07

- 9h à 10h30 : répétition
 - 10h30 : rangement des gîtes
 - 14h à 15h30 : répétition
 - 16h à 17h : grands jeux
 - 18h : concert de clôture
- Apéritif-buffet pour l'ensemble des stagiaires avec les familles, professeurs et équipe d'encadrement

* concerts organisés dans le cadre de l'opération "Musique et Théâtre au Pays", financée par le Département de l'Indre et la Région Centre-Val de Loire.

** concert soutenu par le PACT porté par la Région Centre-Val de Loire.

Elle est constituée de musiciens professionnels ayant une pratique quotidienne dans des formations reconnues au niveau national et international :



Pierre DEVILLE,
Directeur musical
Chef de l'Orchestre Symphonique de Sarcelles



Oussama MHANNA,
Directeur musical associé
Chef de l'Ensemble Dynamique de Paris



Mathilde FÈVRE,
Référente cuivres
Corniste à la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris



Eddie SOUCHOIS,
Référent cuivres
Professeur de trombone au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Portes de l'Essonne



Véronique TARDIF,
Référente bois
Professeure de Saxophone au conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen



Florian BERNAD,
Référent bois
Professeur de clarinette au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours



Cédric CYPRIEN,
Référent percussions
Percussionniste à la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE